

### **VALIDATION du DUPP Option Jeunes adultes et adultes**

La validation du DUPP comporte deux sessions d'examen, l'une en juin, l'autre, de rattrapage, en septembre.

Pour chacune des deux sessions, les étudiants rendent un dossier nécessitant un travail personnel, traitant d'une problématique clinique ou psychopathologique, en relation avec les cours et les études de cas enseignées durant l'année.

Le dossier est noté sur 20. La note minimale requise est de 10/20. La note globale donne lieu à l'attribution d'une mention.

Les étudiants qui ne sont pas reçus à la session de rattrapage pourront se présenter à nouveau à condition de redoubler l'année de formation pour l'obtention de leur diplôme.

L'étudiant reçu est titulaire du *Diplôme d'Université de Psychologie projective* avec la mention « Jeunes adultes et adultes ». Une attestation de réussite est délivrée après réunion du jury. Le diplôme officiel est disponible auprès du service de formation continue environ six mois après.

### **OPTION ENFANTS ET ADOLESCENTS : COORDINATION : MME H. SUAREZ-LABAT**

#### **108 heures de début octobre 2015 à fin mai 2016**

– *Conférences théorico-cliniques* : Etude du fonctionnement psychique de l'enfant et de l'adolescent à travers la complémentarité des principales épreuves projectives (Rorschach, TAT, CAT, Patte Noire, Scéno-test). Théorie et applications (C. Azoulay, A. Cohen de Lara, H. Suarez-Labat et coll.) (36 heures = 1h30 hebdomadaire) (**Mardi 13h-14h30 = 24 séances**).

Spécificité de l'approche projective en clinique de l'enfant et de l'adolescent. Présentation des épreuves, leur utilisation, démarche d'analyse. Les principaux registres psychopathologiques à l'épreuve des tests projectifs : troubles névrotiques, troubles limites, troubles psychotiques. Leurs traductions en fonction de l'âge de la petite enfance à l'adolescence. Spécificités et questionnements autour des problématiques cliniques actuelles aux tests projectifs : notamment troubles du spectre autistique, problématiques de l'agir et de la violence chez l'enfant et l'adolescent, troubles dits instrumentaux...

– *Travaux dirigés* (M.L. Durand, J. Croas) (72 heures = 3 heures hebdomadaires)

#### **(Mardi 9h30-12h30 ou 14h45-17h45 = 24 séances)**

Illustrations centrées sur l'inscription dans le matériel projectif des principales formes de la psychopathologie en fonction de l'âge et de certaines formes particulières rencontrées dans la clinique actuelle. Analyse et interprétation des protocoles. Synthèse de l'ensemble des données. Modalités de leur restitution auprès des divers intervenants.

### **VALIDATION du DUPP Option Enfants et jeunes adolescents**

La validation du DUPP-E se fait par un examen écrit de 4 h portant sur le Rorschach et les tests thématiques d'un même enfant. Les deux sont à traiter. Une session en juin et une en septembre.

Chaque épreuve est notée sur 20. Les deux notes se compensent (sauf si une des notes est inférieure à 6/20). Le minimum requis est 20/40, la note globale donnant lieu à l'attribution d'une mention. Le bénéficiaire d'une réussite à l'une des deux épreuves est gardé de la session de Juin à celle de Septembre.

Les étudiants qui ne sont pas reçus à la session de rattrapage pourront se présenter à nouveau à condition de redoubler l'année de formation pour l'obtention de leur diplôme. L'étudiant reçu est titulaire du *Diplôme d'Université de Psychologie projective* avec la mention « Enfants et jeunes adolescents ». Une attestation de réussite est délivrée après réunion du jury. Le diplôme officiel est disponible auprès du service de formation continue environ six mois après.

UNIVERSITE PARIS DESCARTES

INSTITUT DE PSYCHOLOGIE

CENTRE DE FORMATION CONTINUE

**DIPLOME D'UNIVERSITÉ  
DE PSYCHOLOGIE PROJECTIVE  
(DUPP)**

**année universitaire 2015-2016**

**Responsable**

**Pr Catherine AZOULAY**

**Coordination : option de spécialisation jeunes adultes et adultes : Pr B. Verdon  
Coordination : option de spécialisation enfants et adolescents : Mme H. Suarez-Labat**

**Enseignants**

**Professeurs : Catherine AZOULAY,  
J.Y. CHAGNON, Aline COHEN de LARA, Françoise NEAU, Benoît VERDON  
MCU : Estelle LOUËT, Sarah VIBERT**

**Chargés d'enseignement : François-David CAMPS, Joël CROAS,  
Marie-Laure DURAND, Gaëlle MALLE, Hélène SUAREZ-LABAT**

**Contact**

**Anne-Catherine BARGE**

Institut de Psychologie

71, Avenue Edouard Vaillant

92100 BOULOGNE-BILLANCOURT

(métro : Marcel Sembat, ligne 9 – Bus : 123, 126, 175)

bureau 2015 : de 9h à 16h

(mardi et vendredi)

01 55 20 58 12

[dupp@psychologie.parisdescartes.fr](mailto:dupp@psychologie.parisdescartes.fr)

## OBJECTIFS

Le DUPP propose une formation approfondie et rigoureuse à l'étude du fonctionnement psychique à travers les épreuves projectives (Rorschach et tests thématiques) dans la perspective d'une évaluation diagnostique en termes psychodynamiques. La méthodologie projective s'inscrit dans une démarche clinique d'ensemble qui articule les données de l'investigation psychologique et les connaissances en psychologie clinique et psychopathologie. La formation du DUPP permet l'intégration et l'actualisation des acquisitions et des expériences antérieures. En ce sens, elle n'offre pas seulement une formation technique mais apporte également des enseignements théoriques solides en psychologie clinique et en psychopathologie.

Le DUPP comporte 2 options de spécialisation en psychologie projective susceptibles d'être suivies simultanément ou successivement : une option « Jeunes adultes et adultes » et une option « Enfants et adolescents ».

Une formation fondamentale est proposée aux psychologues n'ayant pas bénéficié d'une formation préalable en méthodologie projective.

## PUBLIC CONCERNÉ

Le DUPP s'adresse aux psychologues désireux de se former ou de se perfectionner en méthodologie projective. Il est destiné aux titulaires d'un MASTER de psychologie clinique et psychopathologique (ou équivalent) et aux psychologues praticiens.

L'inscription des candidats est soumise à l'acceptation de leur dossier.

L'inscription au DUPP donne droit à une convention de stage.

## FRAIS D'INSCRIPTION

– **Frais de formation** gérés par le Centre de Formation Continue de l'Université Paris-Descartes 45, rue des Saints-Pères 75006 Paris. Tel : 01-42-86-33-13, stephanie.geniaut@parisdescartes.fr

**750 Euros** pour chaque année

(1200 Euros pour ceux qui suivent 2 options du DUPP la même année)

Possibilité d'obtenir une convention de formation continue, sur présentation de l'accord écrit de l'employeur qui prend en charge les frais de formation.

(loi de Juillet 1971 – numéro d'agrément « formation continue » : 11-75-P-000 975 ;

N° de SIRET : 197-517-212-000-19).

– **Droits universitaires** gérés par les services centraux de l'Université. Le paiement donne droit à la carte d'étudiant et à l'inscription aux examens.

**261€ (tarif 2014-2015 sous réserve de modification)**

## MODALITÉS D'INSCRIPTION

Retrait du dossier de candidature : à partir de mai 2015. A télécharger : (Paris

Descartes → formation → formation en alternance → psychologie → DU)

<http://www.scfc.parisdescartes.fr/index.php/descartes/formations/psychologie/du-psychologie-projective/%28language%29/fre-FR>

Retour du dossier : jusqu'au 7 juillet 2015

## FORMATION FONDAMENTALE

La formation fondamentale est proposée aux psychologues n'ayant pas bénéficié dans leur cursus d'une solide formation en méthodologie projective. Elle propose de donner les principes et les fondements théoriques et cliniques de la méthodologie projective.

**96 heures de début fin septembre 2015 à fin mai 2016**

– *Conférences théoriques* (C. Azoulay, S. Vibert) (24 heures = 2 heures hebdomadaires au premier semestre) (**Mardi 15h15-17h15 = 12 séances**)

. Approche épistémologique des épreuves projectives

. La situation projective et ses variables

. L'étude du fonctionnement psychique en clinique et en psychopathologie

. L'analyse du matériel de test (Rorschach et TAT)

. Les principes de cotation

. L'analyse des facteurs et leur signification

. Implications psychopathologiques

– *Travaux dirigés* (G. Malle et F.D. Camps) (72 heures = 3 heures hebdomadaires) :

Études de cas. (**Mardi 17h15-20h15 = 24 séances**)

Analyse et interprétation de protocoles illustratifs des principales entités psychopathologiques (névrotiques, limites et psychotiques). Synthèse de l'ensemble des données. Modalités de leur restitution auprès des divers intervenants.

L'assiduité est requise pour l'admission à la spécialisation.

## OPTIONS DE SPECIALISATION

**OPTION JEUNES ADULTES ET ADULTES : COORDINATION : PR B. VERDON**

**108 heures de fin septembre 2015 à fin mai 2016**

– *Conférences théorico-cliniques* : La psychopathologie à travers les épreuves projectives (C. Azoulay, F. Neau, B. Verdon.) (36 heures = 2h hebdomadaires)

(**Vendredi 13h30-15h30 = 18 séances**)

Études théorico-cliniques en psychopathologie psychanalytique : Organisations névrotiques (hystérie, névrose obsessionnelle) ; Fonctionnements limites et narcissiques ; fonctionnements psychotiques. Approche de certaines problématiques cliniques et leurs spécificités aux tests projectifs : notamment problématiques rencontrées chez le jeune adulte, dépression/dépressivité, la psychose dite stabilisée, le fonctionnement psychique de l'adulte âgé...

Pour chaque fonctionnement psychopathologique, sont abordés les différents registres conflictuels et leur articulation avec l'organisation défensive, dans la perspective d'une évaluation diagnostique différentielle argumentée à partir de la méthodologie projective.

– *Travaux dirigés* (B. Verdon, E. Louët) (72 heures = 3 heures hebdomadaires)

(**Vendredi 9h15-12h15 = 24 séances**)

Les TD proposent des études de cas complètes (clinique + Rorschach + TAT) correspondant aux thèmes psychopathologiques traités dans les conférences.

